

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00802
Numéro SIREN : 844 762 898
Nom ou dénomination : GROUPE 2L LOGISTICS

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 1363

GROUPE 2L LOGISTICS

**Société par actions simplifiée
au capital de 8.278.316 euros
Siège social : 881 Rue Division Leclerc
88800 VITTEL**

RCS EPINAL 844 762 898

(la « Société »)

* * *

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 21 MARS 2024**

EXTRAIT

[...]

SIXIEME DECISION – MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Associée Unique prend acte :

- Que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société ~~ORGOM~~ CFGS AUDIT arrive à expiration à l'issue de la présente décision ;
- Que la société dépasse deux des trois seuils fixés à l'article L.821-43 alinéa 2 et à l'article D .821-172 du Code de commerce au cours des deux derniers exercices précédant l'expiration de son mandat (article D. 823-1 al 3 du Code de commerce) (société contrôlante)
- Que la société dépasse deux des trois seuils fixés à l'article L.821-43 alinéa 3 et à l'article D .821-172 du Code de commerce au cours des deux derniers exercices précédant l'expiration de son mandat (D .821-172 du Code de commerce) (société contrôlée)
- Que la Société est une société contrôlée directement ou indirectement par une société « Tête d'un petit groupe » astreinte à publier des comptes consolidés.

L'Associée Unique décide de nommer :

**DELOITTE & ASSOCIES
Siège social : 6 Place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
RCS NANTERRE 572 028 041**

en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit à l'issue des décisions de l'associée unique appelée à délibérer sur les comptes sociaux de l'exercice normalement clos le **31 décembre 2029**.

La société DELOITTE & ASSOCIES a fait savoir à l'avance, qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

L'Associée Unique décide de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant et ce conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce qui prévoient que la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire lorsque le commissaire aux compte titulaire est une personne morale autre qu'une société unipersonnelle.

[...]

NEUVIEME DECISION - POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

Le présent document est signé électroniquement par le biais du service « DocuSign ». Le signataire déclare reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service « DocuSign ».

**La Présidente,
La société 2L INVEST**
Représentée par Monsieur Laurent LEMOND, es qualité
Signature électronique

DocuSigned by:
LEMOND LAURENT
38BA84DD5C72408...